

SESSIONI URDINARIA DI U 2018

RIUNIONI DI U 31 D'UTTROVI

N° 2018 / 09

**QUISTIONI URALÈ DIPUSITATA DA JEAN-FRANCOIS GIFFON
À nomu di u gruppu « Custruimu l'Avvene »**

Ughjettu : Taux d'avortement élevé en Corse

Madame la Conseillère exécutive en charge de la santé et du social,

La Corse reste l'une des zones où l'IVG reste encore largement en tête, avec 1250 ivg par an, notre île se situe entre la 2^e et la 3^e marche du podium, ce à quoi il faut rajouter le taux de natalité le plus bas de France et une précarité galopante.

Entre 2015 et 2017 : selon la DRESS (Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques), ce chiffre global est passé de 1211 à 1214, soit une constante, avérée, bien que légère. Mais qui culmine à 16 IVG pour 1000 femmes dans notre région. Si on recoupe cette étude avec la composition de la population des femmes de 15-49 ans suivant l'INSEE 2017, cela donne 2 IVG pour 100 femmes, tandis que l'on compte 4 naissances pour 100 femmes. 1 grossesse sur trois ne serait pas désirée ou pouvant être assumée.

Pour ceux qui penseraient éventuellement que ces données sont légères, il s'agirait de rappeler que si la dynamique démographique reste croissante, c'est bien par la

portée quasi exclusive du solde migratoire, car depuis 2013 notre solde naturel est devenu négatif.

Le territoire est en proie à la misère qui broie la cellule familiale désintégrant son humanité et son caractère organique.

Il existe dans l'île neuf centres de planification ou d'éducation familial, une région comme le Limousin en compte 10. La question de l'accès à l'éducation sexuelle et à la contraception des jeunes filles de notre île se pose alors quand on sait que les plus concernées sont les femmes de 16 à 24 ans. Cette jeunesse qui est ciment de l'avenir.

Par le biais loi NOTRe, cette Collectivité Unique a désormais bien des cartes en main pour agir sur la santé publique, au regard des droits et obligations des trois anciennes collectivités, à savoir un large panel de compétences sur l'action sociale et la santé.

Durant les dernières élections et encore dans le discours politique de la majorité territoriale, on a retrouvé l'adage « Un Paese da Fà - Un Pays à construire » », ce pays ne peut être construit sans une véritable attention à l'évolution démographique en Corse, favorisant la vitalité du peuple corse et son devenir, de surcroît au regard du vieillissement de la population en Corse.

Ce n'est qu'à travers un véritable projet de société que notre pays saura se construire.

Car les risques sont bien multiples, si la politique démographique doit être prise en compte dans les politiques publiques, il est également question de femmes et de familles qui souffrent, de cancers post-opération, des séquelles psychologiques et physiques, tels que des troubles, perturbations hormonales et dépressions.

Si l'IVG est permis par la loi, il n'en est pas à être banalisé pour autant, il doit faire l'objet d'une intense éducation et d'une prévention en amont, il n'est pas un acte anodin qui comme le rappelait Simone Veil dans son discours 1974 « que l'avortement est un échec quand il n'est pas un drame. ».

Bien que cette problématique soit transversale à d'autres questions : Que proposons-nous afin de pallier aux difficultés des jeunes filles et des familles corses afin d'oser une véritable politique humaniste en Corse ? Proposer une aide incitative aux jeunes parents corses en difficulté dû au coût élevé de la vie sur l'île serait-il une solution concevable ? Quelle politique familiale envisagez-vous sur court, moyen et long terme ? Pouvez-vous envisager une large étude épidémiologique et sociologique dans le cadre de ces questions ?